



PARTENARIAT

**RBM**

FAIRE **RECULER** LE PALUDISME

## Document-cadre du plaidoyer mondial pour Faire reculer le paludisme – 2006-2015

---

### Sommaire Exécutif

Ce document-cadre stratégique du plaidoyer mondial pour la lutte contre le paludisme est conçu pour inciter l'ensemble des Partenaires Faire Reculer le Paludisme (FRP), et les autres parties concernées à plus de transparence quant aux ressources utilisées et aux résultats obtenus. Ainsi, les avocats de la lutte contre le paludisme pourront disposer de l'information nécessaire pour persuader les décideurs politiques et les donateurs de l'obligation morale de faire reculer le paludisme. D'une façon générale, il doit aider le Partenariat FRP à atteindre les objectifs détaillés dans le Plan stratégique mondial 2005-2015, de réduire l'épidémie palustre dans les pays endémiques. Le groupe de travail ad hoc de FRP en charge du plaidoyer mondial a développé et approuvé ce document-cadre en accord avec ces trois objectifs :

1. Augmenter les ressources pour la recherche, la prévention et le traitement du paludisme.
2. Soutenir les politiques efficaces dans les pays endémiques.
3. Améliorer la prise en compte du paludisme dans les programmes de développement

Durant les dix prochaines années, les stratégies et les activités de plaidoyer reposeront sur ces trois objectifs, et les progrès en seront mesurés et présentés annuellement par le secrétariat du Partenariat FRP.

Pour atteindre ces trois objectifs stratégiques, des approches multisectorielles permettant de démultiplier les efforts de plaidoyer aux niveaux national et global seront utilisées. Ces stratégies engloberont :

- Le renforcement du Partenariat FRP.
- Une démarche fondée sur les ressources internes et externes.
- L'intégration du paludisme dans d'autres agendas à vocation sociale.
- L'amélioration de la qualité du plaidoyer et l'augmentation du nombre de ses avocats.
- L'augmentation de la visibilité du programme de la lutte contre le paludisme sur la scène mondiale.
- La mise en place d'un système d'évaluation efficace pour mesurer les activités de plaidoyer relatives à lutte contre le paludisme.

Le besoin global annuel estimé pour la recherche, la prévention et le traitement du paludisme s'élève à 4.1 milliards de dollars US. Sur le plan mondial, on estime à 20 millions de dollars US le budget devant être consacré au plaidoyer pour parvenir à mobiliser ces fonds.

## Contexte

A la suite de la première réunion des partenaires sur le plaidoyer mondial qui s'est tenue à Washington en septembre 2004, les objectifs prioritaires de la lutte contre le Paludisme ont fait l'objet d'un large consensus. Le Conseil d'administration du Partenariat Faire Reculer le Paludisme (FRP) a chargé un groupe de travail de traduire ce consensus sous la forme d'un document-cadre qui permettra d'orienter les futurs efforts de plaidoyer de celles et ceux qui luttent contre le paludisme dans le monde.

Ce document est une synthèse des priorités en matière de plaidoyer contre le paludisme et il a été approuvé par les représentants de toutes les "constituencies" de FRP, et faisant partie du groupe de travail.

L'année 2005 a connu une activité de plaidoyer sans précédent, une augmentation importante du nombre de partenaires engagés dans ce plaidoyer et l'engagement de nouvelles ressources pour cette lutte, à tous les niveaux.

Même s'il est généralement admis que l'objectif premier du plaidoyer est de vaincre le paludisme, cet objectif s'avèrera pratiquement impossible à atteindre si les ressources à engager dans la lutte et les résultats obtenus demeurent ignorés ou s'ils ne sont pas portés à la connaissance des acteurs impliqués dans la lutte, et du public. Sans une surveillance efficace et un suivi opportun des résultats, l'on ne peut revendiquer la moindre réussite ni justifier aisément les besoins en ressources supplémentaires qu'il faut consacrer à la lutte contre le paludisme.

Il va sans dire que l'objectif numéro un du document-cadre est de faire preuve de transparence en ce qui concerne à la fois les ressources et les résultats de l'ensemble des Partenaires FRP et de tout autre acteur impliqués dans la lutte contre le paludisme – afin que ses avocats puissent utiliser les informations de façon convaincante pour sensibiliser les décideurs et les communautés endémiques à l'impérieuse nécessité de faire reculer le paludisme.

Dans un souci de transparence, les Partenaires FRP doivent à la fois permettre l'accès aux informations existantes, telles que le décaissement des fonds, mais également qu'ils donnent la priorité à la collecte efficace d'informations essentielles, telles que celles portant sur l'incidence du paludisme et les décès (charge) qu'il occasionne.

Les actions de plaidoyer convenues par le groupe de travail de FRP sont formulées sous forme d'objectifs chiffrés dans le but d'obtenir davantage de ressources et de présenter de meilleurs résultats ; toutefois, ces actions ne seront réellement considérées comme pertinentes que si les Partenaires FRP font preuve de plus de transparence.

Le groupe de travail sur le plaidoyer du partenariat FRP – mars 2006

## Introduction

En novembre 2005, le partenariat de FRP a approuvé un Plan stratégique mondial (2005-2015) de lutte contre le paludisme. Ce plan mondial est un appel à l'action et il sert de guide pratique pour ceux qui participent à la mise en œuvre, au soutien ou au suivi des progrès ou pour ceux qui sont intéressés par ces actions. Il décrit la façon dont les partenaires peuvent aider à atteindre ces objectifs mondiaux et nationaux relatifs à la lutte antipaludique. Par ailleurs, ce plan montre les avantages du travail en partenariat et il indique comment cette approche peut contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux du mouvement FRP.

Parallèlement, le groupe de travail des Partenaires FRP sur le plaidoyer a élaboré ce document-cadre stratégique pour un plaidoyer mondial contre le paludisme pendant la période 2006-15. Cette stratégie est conçue pour permettre l'atteinte, d'ici à 2010, des objectifs prioritaires du Partenariat FRP, en particulier pour les deux quintiles économiques les plus faibles. Ces objectifs sont présentés dans le Plan stratégique mondial, et nous les rappelons ici :

- 80 % des populations menacées par le paludisme seront protégées grâce à des méthodes de lutte antivectorielle adaptées au contexte local – telles que les moustiquaires imprégnées d'insecticide (ITN) ou, selon le cas, la pulvérisation intradomiciliaire à effet rémanent (IRS); et dans d'autres endroits, d'autres mesures environnementales et biologiques ;
- 80 % des personnes impaludées seront diagnostiquées puis traitées à l'aide de médicaments antipaludiques efficaces, telles que les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (ACT) à administrer dans un délai d'un jour après que la maladie se soit déclarée ;
- 80 % des femmes enceintes recevront un traitement préventif intermittent (IPT), dans les régions où la transmission est stable ;
- la charge du paludisme sera réduite de moitié par rapport à l'an 2000.

Et d'ici à 2015 :

- la morbidité et la mortalité dues au paludisme seront réduites de 75 % par rapport à leur niveau de 2005. Ce chiffre est valable non seulement pour l'ensemble des individus, mais aussi pour les groupes de populations les plus pauvres des pays touchés;
- les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs au paludisme seront atteints dans tous les pays affectés par cette maladie, non seulement pour l'ensemble des individus, mais aussi pour les groupes de populations les plus pauvres.

Pour permettre d'atteindre les cibles fixées par le plan mondial, les objectifs principaux du Partenariat FRP en matière de plaidoyer sont d'accroître les dépenses effectuées chaque année dans le monde au titre de la prévention, du traitement et de la recherche afin de se rapprocher d'ici à 2010 des **4,1 milliards** de dollars US nécessaires, et d'éliminer les contraintes de politique et stratégie qui compromettent la lutte contre le paludisme.

Le *plaidoyer* se définit comme une stratégie de communication qui a pour but non seulement d'exercer une pression au niveau social mais également de susciter la responsabilité politique nécessaire pour drainer des ressources, formuler des programmes d'action et faire tomber les barrières sociopolitiques, tout à la fois dans les pays donateurs et dans ceux où le paludisme est endémique. Le plaidoyer s'efforce surtout d'influencer le comportement des décideurs et des politiciens (voir en Annexe 1 les exemples d'utilisation des diverses stratégies de plaidoyer pour toucher plusieurs publics cibles).

En comparaison, d'autres activités de communication telles que la **communication au niveau national**, le marketing social, la promotion de la santé et l'IEC (information, éducation et communication) – qui ne sont pas prises en compte dans ce document-cadre stratégique – tentent de modifier le comportement des groupes à risque, des patients et des agents de santé, comportement qui se caractérise par la recherche de la santé ou la fourniture de soins (voir l'Annexe 2 pour «le Document-cadre stratégique pour la

communication sur le paludisme au niveau national» – (*Strategic Framework for Country Level Malaria Communication*) – publié par le groupe de travail sur la communication de FRP).

## Objectifs

Les trois objectifs ci-après serviront de base à la planification et à la mise en œuvre du plaidoyer pour la lutte contre le paludisme au cours de la prochaine décennie. L'évolution vers la réalisation des objectifs sera suivie et le Secrétariat du Partenariat FRP produira un rapport annuel à ce sujet.

- Augmenter les ressources pour la prévention, le traitement et la recherche
- Soutenir les politiques efficaces dans les pays endémiques
- Améliorer la prise en compte du paludisme dans les programmes de développement

### Augmenter les ressources pour la prévention, le traitement et la recherche

1. Faire passer les ressources des donateurs à 2,6 milliards de dollars US chaque année d'ici à 2010, pour mettre en œuvre à grande échelle la prévention, le traitement et la recherche en matière de paludisme.

Les dépenses effectuées par les donateurs au titre de la prévention, du traitement et de la recherche opérationnelle antipaludiques se situaient, selon les estimations, entre 300 et 500 millions de dollars US en 2004.<sup>1</sup> Près de la moitié de cette somme provenait du Fonds mondial. L'initiative présidentielle sur le paludisme (PMI) ajoutera 1,2 milliards de dollars US sur cinq ans, si le Congrès américain approuve cette dépense. La Banque mondiale, elle aussi, consacrera des fonds importants à la lutte contre la maladie. Cependant, pour atteindre les OMD relatifs au paludisme, le niveau d'investissement annuel effectué par les donateurs doit constamment augmenter, et ses avocats doivent s'assurer que les fonds sont correctement utilisés. Pour tenter d'y parvenir, il faudra recourir aux stratégies suivantes :

- Promouvoir une plus grande transparence dans les dépenses effectuées par les donateurs dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Ces dépenses doivent être publiées par le biais d'un rapport annuel sur le financement de la lutte contre le paludisme. En s'appuyant sur des chiffres plus précis en ce qui concerne les dépenses des donateurs, il convient de déterminer la « juste part » des efforts entrepris par chaque donateur pour lutter contre la maladie. Il faut également procéder à une meilleure évaluation non seulement du *montant* des fonds investis par les donateurs mais aussi de leur *qualité*, c'est-à-dire la façon dont ces fonds sont utilisés.
- Accroître les engagements financiers pris par les donateurs vis-à-vis du Fonds mondial en s'alignant sur leur juste part. Le Fonds mondial a déjà alloué 1,8 milliard de dollars US à la lutte contre le paludisme entre 2002 et 2004.
- Augmenter les contributions des bailleurs de fonds bilatéraux (telles que l'Initiative présidentielle sur le paludisme).
- Accroître le financement des bailleurs de fonds multilatéraux (tels que le Programme *Booster* de la Banque mondiale qui envisage de dépenser, au cours des cinq prochaines années, 500 millions de dollars US dans les pays à faible revenu où le paludisme est endémique).
- Prévoir suffisamment de ressources pour l'appui technique afin d'aider les pays à élargir leurs interventions en matière de lutte contre le paludisme. Actuellement, le processus de mise en œuvre comporte d'importants goulets d'étranglement qui empêchent de déployer les activités antipaludiques au niveau national et ainsi d'en démultiplier l'impact, ce qui constitue un obstacle à l'utilisation efficace des subventions du Fonds mondial. Pour surmonter ces handicaps, il faut que les secteurs qui interviennent dans la lutte contre le paludisme mettent en œuvre un large éventail

<sup>1</sup> Les ressources nécessaires du Fonds mondial 2005-07. GFATM, p. 24.

d'activités d'assistance technique. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), par exemple, aura besoin de 137,5 millions de dollars US pour fournir une assistance technique aux pays.<sup>2</sup>

- Mobiliser les Partenaires FRP pour qu'ils financent le budget semestriel du Secrétariat du Partenariat FRP, s'élevant à 23,3 millions de dollars US, pour lui permettre d'assumer efficacement ses principales fonctions (décrites plus loin – voir «Renforcer le Partenariat»<sup>3</sup>).

## 2. Accroître d'au moins 0,5 milliard de dollars US par an d'ici à 2010, les ressources allouées par les pays endémique pour mettre en œuvre à grande échelle la prévention, le traitement et la recherche opérationnelle antipaludiques.

Les dépenses effectuées par les pays endémiques sur les budgets nationaux au titre de la prévention, du traitement et de la recherche opérationnelle antipaludiques étaient estimées en 2004 à 0,3 milliard \$.<sup>4</sup> Après un soutien initial important de la part des donateurs, les budgets nationaux devront graduellement prendre en charge une plus grande partie du financement total de la lutte contre le paludisme pour qu'elle soit pérenne après 2015. Les stratégies présentées ici devront être utilisées pour tenter d'atteindre cet objectif :

- Encourager la préparation de rapports réguliers sur les dépenses effectuées sur le budget national pour la lutte contre le paludisme, tant sur leur *montant* que sur leur *qualité*, afin de veiller à ce que les fonds soient judicieusement alloués aux interventions les plus prioritaires et qui sont efficaces en termes de coûts.
- Plaider pour que l'augmentation des budgets nationaux consacrés à la lutte contre le paludisme, corresponde à la charge et à l'impact de cette maladie et que le programme national de lutte contre le palu soit renforcé afin qu'il remplisse son rôle vis-à-vis des «Trois Principes" (*Three Ones*) de façon efficace et efficiente.
- Plaider en faveur du renforcement des systèmes de santé, en prenant en compte le recrutement, la rétention et la formation continue des agents de santé.
- Faciliter le suivi rigoureux pour faire en sorte que les fonds du Fonds mondial s'ajoutent effectivement aux fonds provenant des budgets nationaux – et qu'ils ne soient pas réaffectés.
- Plaider pour que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les approches sectorielles (SWAp) prennent en compte les ressources nécessaires ainsi que les indicateurs spécifiques du paludisme.
- Plaider en faveur de l'implication d'autres ministères (Finances, Education, Agriculture, par exemple) dans les efforts intersectoriels de lutte contre le paludisme.
- Plaider pour que les entreprises mettent en place des mesures de prévention et des mesures thérapeutiques antipaludiques adéquates pour leur personnel.

## 3. Accroître les ressources allouées à la recherche et au développement en matière de nouveaux médicaments, de vaccins, de diagnostics, de mesures antivectorielles et pour la mise en œuvre de la recherche, afin d'atteindre 1 milliard de dollars US par an.

Selon les estimations, de 350 millions à 2,5 milliards de dollars US sont nécessaires pour développer et mettre sur le marché un nouveau produit médical. Au niveau mondial, le montant total des dépenses publiques et privées effectuées au titre de la recherche et du développement en matière de paludisme s'élevait à environ 323 millions de dollars US en 2004<sup>5</sup>, soit moins de 0,6 % des 70 milliards de dollars US (environ) dépensés chaque année dans l'ensemble des centres de recherche et de développement

<sup>2</sup> Converting Funding into Clear Results. RBM, p. 58.

<sup>3</sup> Converting Funding into Clear Results. RBM, p. 58.

<sup>4</sup> Converting Funding into Clear Results. RBM, p. 58.

<sup>5</sup> Malaria Research and Development: An Assessment of Global Investment (2005).

biomédical, dans le monde.<sup>6</sup> Selon *Malaria R&D Alliance* (l'Alliance pour la recherche et le développement dans le domaine du paludisme), si la recherche sur le paludisme bénéficiait du financement moyen consacré à la lutte contre les autres maladies, elle recevrait plus de 3 milliards par an. Le FRP estime pour sa part qu'une somme d'au moins un milliard de dollars US doit être consacrée annuellement à la recherche et au développement dédiés au paludisme. Cette somme permettra de financer la mise au point d'une meilleure méthode antivectorielle, d'un outil de diagnostic facile d'utilisation et abordable, de nouveaux médicaments antipaludiques peu coûteux, d'un vaccin efficace, et des recherches d'une importance cruciale sur la mise en œuvre pour faire en sorte que les interventions touchent ceux qui en ont besoin, le plus efficacement et le plus rapidement possible.

Stratégies :

- Augmenter les fonds destinés aux chercheurs et aux partenariats internationaux – la Fondation pour les médicaments (MMV), le Programme spécial pour la recherche et la formation dans le domaine des maladies tropicales (TDR), l'Initiative multilatérale pour le paludisme (MIM), l'Initiative pour le vaccin antipaludique (MVI) qui se consacrent à la mise au point de nouveaux outils – ainsi qu'à de nouveaux partenariats et entreprises potentiels.
- Amener les ministères de la Défense à inscrire la recherche et le développement en matière de paludisme dans leur budget.
- Plaider en faveur de la mise en place de mécanismes de financement innovants pour stimuler la recherche et le développement et augmenter les investissements.
- Si nécessaire, plaider pour que les composés et les candidats prometteurs ne soient détournés de la recherche et du développement antipaludiques au profit de produits plus rentables.
- Plaider, de concert avec d'autres défenseurs de la recherche médicale au niveau mondial, pour la réduction de l'écart «10/90», c'est-à-dire que 10 % des dépenses effectuées dans le monde au titre de la recherche médicale sont destinés aux maladies ou aux conditions qui représentent 90 % de la charge des maladies au niveau planétaire.
- Encourager le renforcement et l'utilisation des compétences en matière de recherche et de production aux niveaux local et régional, notamment en Afrique.

### Soutenir les politiques efficaces dans les pays endémiques

Les avocats doivent faciliter l'adhésion aux meilleures pratiques de FRP en ce qui concerne la lutte contre le paludisme dans l'ensemble des pays endémiques, comme prévu dans le Plan stratégique mondial 2005-2015 de FRP. Suffisamment d'éléments prouvent aujourd'hui que les stratégies de lutte contre le paludisme donnent de bons résultats. De nouveaux outils tels que la combinaison thérapeutique à base d'artémisinine et les moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, offrent des perspectives d'avenir toujours plus prometteuses pour la lutte contre le paludisme. Toutefois, dans certains cas, les obstacles inhérents aux politiques nationales freinent l'utilisation appropriée et à moindre coût des interventions. Dans d'autres cas, on constate des ambiguïtés dans la façon dont les politiques de contrôle du paludisme devraient être menées et interprétées.

Stratégies :

Selon les pays, les stratégies possibles visant à garantir l'adhésion aux meilleures pratiques, sont les suivantes :

#### 1. Renforcer les cadres de politique

- Évaluer les contraintes politiques qui empêchent l'utilisation optimale du projet FRP dans chaque pays endémique.

<sup>6</sup> La Commission macroéconomie et santé (2001) de l'OMS.

- Encourager l'approche des «Trois Principes» en matière de lutte contre le paludisme (un plan national, une autorité nationale et un plan de suivi et d'évaluation) afin d'harmoniser la lutte dans chaque pays.
- Encourager l'adoption de politiques visant à s'attaquer au paludisme pendant la grossesse, notamment le traitement préventif intermittent et les moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action/les moustiquaires imprégnées pour les femmes enceintes.
- Promouvoir les stratégies qui permettront de toucher le plus d'individus au sein des groupes vulnérables sur les plans économique et biologique, stratégies au nombre desquelles on inclura la combinaison de méthodes de distribution telles que la distribution gratuite de produits antipaludiques, la distribution de produits fortement subventionnés, ainsi que l'utilisation de bons.
- Encourager l'adoption de politiques efficaces en matière de médicaments au niveau national, notamment les politiques qui garantissent une prise en charge effective au niveau de la communauté pour ceux qui n'ont pas accès aux centres de santé.
- Promouvoir des stratégies antivectorielles efficaces, incluant la pulvérisation intradomiciliaire à effet rémanent avec du DDT et autres insecticides, partout où cela est indiqué et possible.
- Servir de relais aux recommandations de meilleures pratiques adressées par les groupes de travail FRP aux décideurs.

## 2. Eliminer les obstacles aux interventions efficaces

- Plaider auprès des gouvernements pour la suppression des taxes et droits de douane sur les matières, les tissus et les insecticides utilisés pour la fabrication des moustiquaires imprégnées et pour la pulvérisation intradomiciliaire à effet rémanent.
- Plaider pour l'approbation et l'enregistrement rapides des nouveaux médicaments et des produits antipaludiques.
- Recommander des systèmes de réglementation et d'assurance de qualité, efficaces pour mettre fin à la production et à la distribution de médicaments ou d'autres produits antipaludiques contrefaits et non-conformes aux normes.
- Préconiser une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement pour garantir un approvisionnement en produits antipaludiques en temps opportun et en quantité suffisante dans les localités où l'on en a besoin.
- Recommander des systèmes et des procédures qui permettent d'encourager les vendeurs de médicaments antipaludiques du secteur privé formel et informel à fournir des médicaments approuvés et efficaces, aux doses appropriées, et à préciser la durée optimale de traitement.
- Préconiser l'adoption de doses uniques de médicaments antipaludiques, préemballées avec des instructions compréhensibles par les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation afin de garantir le meilleur suivi du traitement.

### **Améliorer la prise en compte du paludisme dans les programmes de développement**

Dans les pays endémiques, le paludisme a des effets multiples et dévastateurs. On ne peut améliorer de façon significative les indicateurs de santé et de développement que si les activités, menées dans ces domaines, reconnaissent le rôle du paludisme dans la pauvreté et dans le mauvais état de santé et comprennent, en conséquence, des mesures de lutte contre cette maladie. Il faut plaider pour que cette maladie figure en bonne place dans les programmes de santé et de développement et que la lutte contre le paludisme soit clairement prise en compte dans toutes les politiques et stratégies de santé et de développement.

Stratégies :

- Recommander aux pays d'honorer leur engagement à atteindre les OMD. Encourager les efforts visant à atteindre l'objectif n° 6 : « D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et

avoir commencé à inverser la tendance actuelle ». Les efforts intenses entrepris pour atteindre les OMD constituent une autre occasion en matière de plaidoyer puisque les pays n'atteindront probablement pas les OMD si l'on ne s'attaque pas au paludisme et si l'on ne réduit pas considérablement la charge de cette maladie.

- Faire en sorte que le paludisme soit mieux pris en compte dans les processus politiques et les forums, tels que l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le G77, le G8, le Forum économique mondial et le Forum social mondial.
- Améliorer la coordination, la collaboration et la planification du plaidoyer stratégique avec le Secrétariat Général, et plus largement le système des Nations Unies ainsi qu'avec les autres institutions bilatérales et multilatérales ; améliorer la visibilité du Partenariat FRP dans ces institutions.
- Plaider en faveur d'une plus grande participation des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales intervenant dans les domaines de la santé et du développement, des institutions de service à caractère confessionnel et des organisations de la société civile, aux efforts visant à lutter contre le paludisme.
- Plaider pour soutenir une intervention intersectorielle afin de combattre la maladie au niveau national en faisant en sorte que les acteurs intervenant dans les domaines de l'éducation, de l'assainissement, de l'agriculture, etc. soient pleinement associés aux efforts de lutte contre le paludisme.

## Stratégies transversales

Les stratégies et les activités de plaidoyer qui réussissent, sont circonstancielles et opportunistes, et tiennent compte des situations politiques et sociales, locales, nationales et internationales qui sont en constante évolution. Par exemple, les stratégies de plaidoyer qui sont utilisées dans un état centralisé seront très différentes de celles utilisées dans un pays démocratique. Quel que soit le contexte, ces stratégies doivent rapidement saisir les nouvelles opportunités et s'adapter aux changements de gouvernement, à l'apparition de nouveaux problèmes susceptibles d'être en concurrence avec la cause soutenue, aux difficultés économiques imprévues, à la guerre et aux catastrophes naturelles (voir en Annexe 1 des exemples d'élaboration de stratégies de plaidoyer, et d'activités dans ce domaine). Pourtant, il existe un certain nombre de « meilleures pratiques », générales et transversales qui sont nées des efforts de plaidoyer en matière de lutte contre le VIH/Sida et les autres maladies transmissibles. Ces pratiques peuvent servir de base au plaidoyer stratégique à long terme pour la lutte contre le paludisme et peuvent l'influencer. Ces pratiques sont les suivantes :

**1. Renforcer le partenariat.** Une seule organisation ou une action isolée ne peut faire reculer le paludisme. En renforçant la collaboration et la communication entre les partenaires, il est possible de créer une plus grande synergie entre les efforts de plaidoyer qui, autrement, n'auraient pu être concluants. Le Partenariat FRP a pour but de maximiser la cohérence des messages et des stratégies au niveau des membres constitutifs du Partenariat.

Pour renforcer ce partenariat, les divers partenaires doivent accepter et s'approprier les différents mécanismes et structures, et s'engager clairement à collaborer sous une même bannière.

Le groupe de travail du Partenariat FRP sur le plaidoyer – composé des partenaires – joue un rôle de premier plan dans la détermination de l'orientation des efforts de plaidoyer de ce Partenariat. Pour ce faire, le groupe de travail rassemble tous les groupes faisant partie du Partenariat FRP et établit un dialogue rapproché avec les autres groupes de travail.

Le secrétariat du Partenariat FRP tire profit non seulement des avantages comparatifs mais aussi des compétences des différents partenaires. De façon spécifique, il est chargé de favoriser la création de partenariats solides aux niveaux mondial, régional et national, à la fois avec les partenaires traditionnels et de nouveaux partenaires. Le Secrétariat joue également un rôle important dans les domaines suivants :

- La coordination, la collaboration et la planification du plaidoyer stratégique au niveau des partenaires. Pour ce faire, il est important de déterminer la façon dont on peut exploiter au mieux les mécanismes des différentes institutions dans le cadre des activités de plaidoyer, et de recenser les lacunes éventuelles qu'il faut combler.
- Le positionnement et les messages. Le mouvement visant à faire reculer le paludisme doit délibérément éviter la discordance au niveau des messages, les contradictions dans ses données et la confusion sur les pratiques recommandées. L'une des fonctions du Secrétariat est de favoriser le consensus sur de telles questions et d'identifier les messages clés de plaidoyer, communs à l'ensemble des partenaires et qui sont les plus utiles sur le plan stratégique.
- Le partage des informations. Le Secrétariat jouera un rôle de premier plan dans l'élaboration de modèles de supports, d'outils et de messages relatifs au plaidoyer en veillant à ce que toutes les informations soient disponibles sur un site Web. Le Partenariat FRP devrait se positionner comme la première source d'information mondiale sur le paludisme.
- L'engagement de nouveaux partenaires. Le secrétariat a un rôle particulier à jouer en ce qui concerne les efforts entrepris pour encourager l'engagement des sociétés multinationales installées dans les pays impaludés, des syndicats, des organisations confessionnelles et d'autres groupes de la société civile.
- Améliorer la visibilité du mouvement mondial visant à faire reculer le paludisme. Le Secrétariat est chargé d'améliorer la visibilité du Partenariat FRP afin qu'il soit perçu comme une force positive de changement dans la lutte contre le paludisme.

**2. Une démarche fondée sur les ressources internes et externes.** Pour les besoins du plaidoyer, il est bon que le Partenariat FRP prenne en compte les participants qui pourraient de temps en temps faire des critiques constructives sur le Partenariat ou sur ses membres. Les causes sociales qui ont rencontré le plus de succès ont adopté une démarche fondée sur les ressources internes et externes en matière de plaidoyer, démarche qui s'appuie non seulement sur les partenaires institutionnels classiques mais aussi sur des personnes et des groupes de citoyens concernés, pour accomplir des tâches nécessaires mais très différentes. L'approche basée sur les ressources internes maximise l'utilisation des moyens institutionnels conventionnels pour accroître les ressources et de renforcer la sensibilisation. Les stratégies qui s'appuient sur les ressources internes uniquement, ne suffisent généralement pas à créer la volonté politique. De façon plus spécifique, il faut des parties autres que celles qui sont responsables, au premier chef, du financement et de la mise en œuvre des actions de lutte contre le paludisme et de la recherche, pour tenir leurs gouvernements redevables de la l'atteinte des résultats nécessaires et pour mettre sur la place publique le ralentissement ou l'entrave des actions dus à d'autres entités de l'Etat (le ministère des Finances, par exemple).

**3. Intégrer le paludisme aux autres programmes sociaux.** Dans la mesure où la lutte contre le paludisme nécessite une intervention multisectorielle, les avocats de ce combat doivent faire en sorte qu'elle apparaisse comme une priorité dans un large éventail de programmes sociaux tels que ceux qui se rapportent au genre, à l'éducation et aux droits de l'homme. Des vocations de "Malaria Champions" doivent être encouragées au sein de ces communautés, et accueillies au sein du Partenariat FRP. Les messages de plaidoyer ne doivent pas se limiter à un discours «biomédical» ; ils doivent s'attaquer de façon plus ferme aux questions d'équité et de justice.

**4. Améliorer la qualité du plaidoyer et le nombre de ses avocats.** Les efforts de plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme sont sérieusement entravés par le fait que ses avocats ne sont pas assez nombreux pour effectuer le travail, contrairement à ce qui se passe avec d'autres problèmes de santé tels que le VIH/Sida et la santé génésique. Il faut déployer des efforts importants pour engager, équiper et financer des ONG afin de leur permettre de plaider en faveur de la lutte contre le paludisme. Des organisations et/ou des coalitions nationales pour le plaidoyer devront être créées et financées au sein de la société civile de tous les pays donateurs et endémiques.

Cela supposera le renforcement des initiatives récentes visant à financer les efforts entrepris par la société civile dans le domaine du plaidoyer, dans les pays endémiques et dans les pays donateurs. Les consultants en matière de plaidoyer qui sont au fait des questions de paludisme apportent un soutien technique à ce réseau de avocats de la lutte contre le paludisme, qui se met en place. Le groupe de travail sur le plaidoyer de FRP offrirait aux groupes un moyen de participer collectivement à la planification stratégique.

**5. Augmenter la visibilité du paludisme sur la scène mondiale.** Même si, au cours des dernières années, il y a eu une prise de conscience accrue en ce qui concerne le paludisme ainsi qu'un engagement politique à intervenir plus efficacement, la communauté internationale ne considère toujours pas le paludisme comme un problème majeur de santé, de développement, de stabilité économique et de sécurité dans notre monde. Pour développer et conserver le type de comportement devant être adopté au niveau mondial et sur le long terme si l'on veut faire reculer le paludisme, il faut que cette maladie soit clairement perçue comme une urgence - pouvant être contrôlée à court et moyen terme et gérée durablement à long terme.

Pour faire en sorte que le paludisme figure en bonne place dans l'agenda mondial, la journée de lutte contre le paludisme en Afrique doit continuer à évoluer pour faire partie d'une campagne mondiale à multiples facettes. Diverses manifestations et activités devraient être organisées au niveau mondial pour que les problèmes du paludisme restent sur le devant de la scène tout au long de l'année. Ces manifestations s'inspireraient des expériences et de la dynamique créées par un certain nombre d'initiatives qui ont été couronnées de succès, telles que le *Drive against Malaria* qui a traversé 26 pays africains depuis 1999, pour favoriser la prise de conscience du fléau que constitue le paludisme et promouvoir les moyens de lutte appropriés ; le *World Swim for Malaria*, qui organise au niveau mondial une épreuve de natation à laquelle prennent part un million de nageurs, en vue de récolter des fonds servant intégralement à l'achat de moustiquaires ; enfin, Youssou N'Dour et d'autres artistes et célébrités de renommée mondiale collectent des fonds pour lutter contre le paludisme et sensibilisent la population à ce combat. Il existe aussi d'autres stratégies de campagne particulièrement prometteuses telles que la mobilisation des «enfants défenseurs» (*Child advocates*) par le biais des écoles privées, publiques et religieuses, et l'utilisation de la période précédant la Coupe du monde de football qui se tiendra en 2010 en Afrique pour souligner la nécessité de se «procurer une moustiquaire», une initiative qui a déjà lancée avec des spots publicitaires produits par le grand basketteur, Dikembe Mutombo.

**6. Effectuer un contrôle efficace des activités de plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme.** Les efforts entrepris dans le domaine du plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme sont entravés par le manque d'informations de base sur le financement de ladite lutte tant dans les pays donateurs que dans les pays où cette maladie est endémique. A cela il faut ajouter le manque d'informations sur les politiques antipaludiques et sur le degré de mise en œuvre de ces politiques. Sans ces informations de base, il est difficile de mesurer et d'évaluer l'impact des nombreux programmes de plaidoyer en faveur de cette lutte. Avec la mobilisation de 4,1 milliards de dollars US par an pour la lutte et la recherche antipaludiques (l'indicateur de réussite ou d'échec le plus important du plan stratégique mondial), il faudrait beaucoup investir dans l'évaluation de l'efficacité des différentes activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

## Budget pour le plaidoyer

Les expériences tirées d'autres initiatives récentes de plaidoyer pour la lutte contre les maladies transmissibles<sup>7</sup>, permettent d'estimer qu'un investissement de 0,5 à 2 millions de dollars US constitue un

<sup>7</sup> Deux exemples récents illustrent cette situation. Le premier exemple porte sur le moment où l'OMS a déclaré (dès 1993) une « global TB emergency » : le partenariat OMS /STB a été le plus gros financeur du plaidoyer en faveur de la lutte contre la tuberculose et il y a consacré quelque 15 millions de dollars US. Le

montant raisonnable pour mobiliser chacun des 100 millions de dollars US de financement. Par conséquent, l'on préconise que le plaidoyer bénéficie d'un investissement minimum de 0,5 % pour tout dollar devant être mobilisé dans le cadre de la lutte et de la recherche antipaludiques. Autrement dit, il faut investir annuellement 20 millions de dollars US dans le plaidoyer contre le paludisme pour faire en sorte de garantir un soutien financier annuel de 4,1 milliards.<sup>8</sup> Ces fonds permettraient de réaliser ce qui suit :

- Une bonne partie de ces ressources serviraient à financer directement les efforts indépendants entrepris par la société civile nationale relativement au paludisme dans les pays donateurs et les pays endémiques.
- Le groupe de travail de FRP disposerait de fonds servant à recruter des consultants pour apporter, si nécessaire, un appui technique aux groupes émergents d'avocats indépendants de la société qui plaident en faveur de la lutte contre le paludisme.
- Le budget du secrétariat du Partenariat FRP pour le plaidoyer représenterait 10 % de son budget de fonctionnement annuel.
- Les capacités de plaidoyer des autres partenaires mondiaux (OMS, UNICEF, MIM, MMV, MVI, etc.) seraient également renforcées.

---

second exemple concerne le plaidoyer du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, initié par l'OMS et ses partenaires en 2000 et que le Secrétariat du Fonds mondial et d'autres partenaires ont poursuivi après 2002 ; son coût peut d'après les estimations se situer entre 10 et 12 millions de dollars US jusqu'en 2004. Les contributions au Fonds mondial faites par les donateurs s'élevaient à 3,5 milliards de dollars US à la fin 2004.

<sup>8</sup> Selon les estimations, on a alloué en 2005 moins de 2 millions de dollars US aux activités de plaidoyer contre le paludisme dans le monde entier. Les ressources mobilisées auprès de donateurs et au niveau interne s'élevaient à 500 millions de dollars US environ, pour la mise en œuvre des stratégies antipaludiques.

ANNEXE 1 : EXEMPLES D'ELABORATION DE STRATEGIE DE PLAIDOYER POUR LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Public cible	Action souhaitée	Moyens de diffusion	Avantages	Obstacles
Les ministères des pays endémiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allocation financière accrue pour la lutte contre le palu.</li> <li>Prise en compte et mise en œuvre les politiques de FRP pour lutter contre le paludisme</li> <li>Implication de toutes les institutions nationales dans le processus de partenariat</li> <li>Identification publique avec le Partenariat FRP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogue de haut niveau</li> <li>Sommets internationaux</li> <li>Correspondances individuelles (par ex. de FRP au ministère, pour féliciter, apporter un appui)</li> <li>Campagne, opinion publique.</li> <li>Pression internationale exercée par les donateurs, etc.</li> <li>Pairs (ministres, Chefs d'état/industrie)</li> <li>Monde universitaire</li> <li>Presse locale et internationale</li> <li>ONG, groupes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien au pouvoir</li> <li>Soutien et encouragement publics</li> <li>Opinion des groupes de pairs</li> <li>Intérêts personnels</li> <li>Budgets plus importants (contributions nationales et contributions des donateurs)</li> <li>Atteindre les objectifs</li> <li>Des événements très médiatisés où il est possible de gagner en crédibilité.</li> <li>Reconnaissance internationale.</li> <li>Coût/avantage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorités concurrentes</li> <li>Manque général de motivation, bureaucratie, absence de direction claire, épuisement et obligation de devoir répondre à plus d'un « maître ».</li> <li>Manque de connaissances, d'expérience et de compétences.</li> <li>Corruption</li> <li>Nécessité de gérer les situations d'urgence au lieu de s'attaquer aux questions systémiques</li> </ul>
Donateurs bilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allouer « une juste part » des ressources, en plus des contributions existantes</li> <li>Plaider en faveur de financements multilatéraux</li> <li>Incorporer le paludisme dans l'agenda du G8</li> <li>Affecter des fonds à la R &amp; D</li> <li>Encourager la participation de l'industrie</li> <li>Veiller à ce que la production d'ACT soit suffisante pour satisfaire la demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les réunions des groupes des parties et toutes les conférences annuelles des parties</li> <li>Célébrités, dignitaires</li> <li>Comités de rédaction et médias</li> <li>Ecoles primaires</li> <li>Audition</li> <li>Représentants des secteurs, ONG, FBO</li> <li>Leaders des pays endémiques</li> <li>Lettres des groupes d'appui</li> <li>Lobbying</li> <li>Autres députés/membres du congrès</li> <li>Publications/rapports</li> <li>Réceptions</li> <li>Chercheurs/experts</li> <li>Visites des sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auto-promotion, bonne RP</li> <li>Conservation de soi</li> <li>Bâtir sa réputation et soigner son image</li> <li>Les groupes d'appui se préoccupent des questions de développement</li> <li>Nécessité d'être un acteur mondial.</li> <li>Défense des causes sociales</li> <li>Pression des partis politiques</li> <li>Se faire réélire</li> <li>Créer un groupe d'appui</li> <li>Etre perçu comme un leader avant-gardiste</li> <li>Le paludisme dans l'armée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délai</li> <li>Argent</li> <li>Financement disproportionné</li> <li>Classement par ordre de priorité</li> <li>Absence de pouvoir/influence</li> <li>Demandes concurrentes</li> <li>Dette intérieure élevée</li> <li>Changement de gouvernement</li> <li>Budget en dépassement</li> <li>Croire que son pays en fait déjà assez</li> <li>La R &amp; D est un investissement à long terme</li> <li>Messages incohérents</li> </ul>
Agences des Nations Unies, Banque mondiale et Banques régionales de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Honorer les engagements d'Abuja en matière de financement</li> <li>Lien ACT-Afrique</li> <li>Faire en sorte que le DSRP comporte un volet paludisme.</li> <li>Suivre les fonds que la Banque mondiale consacre au paludisme</li> <li>Renforcement des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère des finances</li> <li>Réunions annuelles</li> <li>Conseil d'administration de FRP</li> <li>Représentants élus</li> <li>ED des pays</li> <li>ONG &amp; universités</li> <li>Partenaires bilatéraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre perçu comme un leader sur les questions de développement</li> <li>Capacité à produire des résultats</li> <li>Progrès dans la réalisation des OMD</li> <li>Susciter le soutien politique des gouvernements africains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible responsabilité vis-à-vis des Etats membres</li> <li>Opérations peu transparentes</li> <li>Priorités concurrentes</li> <li>Lenteur de la bureaucratie</li> </ul>

	capacités			
<b>Industrie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien financier</li> <li>• Utiliser son savoir-faire et sa technologie pour la R&amp;D en ce qui concerne le paludisme</li> <li>• Demander et solliciter plus de financement pour la R&amp;D</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats secteur public/secteur privé.</li> <li>• Agences multilatérales (OMS, UNICEF)</li> <li>• Associations biotech/pharma</li> <li>• Montrer les avantages d'être partenaire dans le domaine de la R&amp;D pour le paludisme</li> <li>• Montrer les possibilités d'exploiter sa technologie et son savoir-faire</li> <li>• Actionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Profit/argent</li> <li>• Responsabilité devant les actionnaires</li> <li>• Rétention de la main d'œuvre (travail intéressant)</li> <li>• Bonne PR</li> <li>• Bon mécanisme pour évaluer/promouvoir sa technologie</li> <li>• Etre à la pointe du progrès</li> <li>• Main d'œuvre en bonne santé</li> <li>• Elargir leur marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts d'opportunité</li> <li>• Faible retour sur investissement</li> <li>• Science difficile (dans certains cas)</li> <li>• Constat d'un manque de marchés</li> </ul>
<b>Partenaires potentiels de FRP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engager formellement aux côtés de FRP</li> <li>• Contribuer aux actions conjointes en matière de plaidoyer</li> <li>• Conformité aux politiques, principes et messages de FRP</li> <li>• S'identifier publiquement au partenariat par le biais de l'utilisation du logo, de référence au partenariat dans les écrits, etc.</li> </ul>	<p><b>Pour les partenaires actuels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions FRP</li> <li>• Site Web et bulletins d'information</li> <li>• Dialogue de haut niveau (entre ministres, par ex).</li> </ul> <p><b>Pour les partenaires potentiels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouche-à-oreille (partenaires actuels)</li> <li>• Rencontres de haut niveau des partenaires</li> <li>• Visites des responsables de FRP</li> <li>• Manifestations &amp; conférences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à exploiter le réseau de FRP pour promouvoir ses propres activités</li> <li>• Capacité à influencer l'agenda mondial sur le paludisme</li> <li>• Accès rapide aux derniers progrès et aux nouvelles informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agendas institutionnels chargés. Désaccords sur les objectifs et les priorités</li> <li>• Rôle pas clairement défini</li> <li>• Lutter directement contre le paludisme au lieu de prendre part à de multiples réunions</li> </ul>